CULTURE

Musiques en courts : participez à la 20e édition !

La ville de Sceaux et son cinéma Le Trianon, en partenariat avec l'Animathèque MJC et le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, organisent Musiques en courts. Ce concours de composition de musique pour courts métrages reçoit le soutien du département des Hauts-de-Seine et de la Sacem.

> Déposer votre dossier de candidature à Musiques en Courts 2024

Le concours est ouvert à tous les musiciens, créateurs et compositeurs, non professionnels de la composition à l'image. Il est destiné à révéler et à récompenser les meilleures compositions originales créées à l'intention de courts métrages existants. Les candidats doivent faire acte de candidature **avant le 16 juin 2024** suivant les modalités du règlement précisées ci-après. 15 candidats seront admis à concourir.

Courant juillet, ils recevront trois courts métrages de 8 minutes maximum chacun. Ils devront choisir un film parmi les trois pour en préparer l'accompagnement musical original, en vue de l'interpréter ou le faire exécuter en direct le jour du concours, **le dimanche 24 novembre 2024**, au cinéma Le Trianon de Sceaux.

Le concours est doté de trois prix :
- Prix du jury professionnel : 1500 €
- Prix des Amis du cinéma Le Trianon : 750 €

du public Jeunes : 750 €

Par ailleurs, l'Animathèque MJC et ses studios de répétition et d'enregistrement offrent à chaque lauréat la possibilité d'enregistrer
leur œuvre créée dans le cadre du concours.

> Renseignements au 01 41 13 33 00 / culture@sceaux.fr

☰ RETOUR À LA LISTE